

Sylvain Turc

*Les Élités grenobloises,
des Lumières
à la monarchie de Juillet*

Noblesses, notabilités et bourgeoisies
1760-1848

Liste des abréviations

AD 38	Archives départementales de l'Isère
AD 69	Archives départementales du Rhône
AM Grenoble	Archives municipales de Grenoble
AN	Archives nationales
BM Grenoble	Bibliothèque municipale de Grenoble
CHESRL	Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise
CHRESI	Centre d'histoire et de recherche économique, sociale et institutionnelle
CHRIPA	Centre d'histoire et de recherche sur l'Italie et les pays alpins
CNSS	Congrès national des sociétés savantes
CPL	Centre Pierre Léon
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ELAH	Éditions lyonnaise d'art et d'histoire
FNSP	Fondation nationale des sciences politiques
IHMC	Institut d'histoire moderne et contemporaine
IHRF	Institut d'histoire de la Révolution française
MRF	Musée de la Révolution française (Vizille)
MSH	Maison des sciences de l'homme
PUG	Presses universitaires de Grenoble
PUL	Presses universitaires de Lyon
PUPS	Presses universitaires de Paris-Sorbonne
PUR	Presses universitaires de Rennes
AESC	<i>Annales, Économies, Sociétés, Civilisations</i>
AHR	<i>American Historical Review</i>
AHRF	<i>Annales historiques de la Révolution française</i>
AHSS	<i>Annales, Histoire, Sciences sociales</i>
ARSS	<i>Actes de la recherche en sciences sociales</i>
AUG	<i>Annales de l'Université de Grenoble</i>
BAD	<i>Bulletin de l'Académie delphinale</i>
BCHESRL	<i>Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise</i>
BSDEA	<i>Bulletin de la société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie, puis d'archéologie</i>
BSHMC	<i>Bulletin de la société d'histoire moderne et contemporaine</i>
BSHMC/CTHS	<i>Bulletin de la section d'histoire moderne et contemporaine du comité des travaux historiques et scientifiques</i>
BSSI	<i>Bulletin de la société de statistique de l'Isère</i>
CH	<i>Cahiers d'histoire</i>
HES	<i>Histoire, Économies, Sociétés</i>
HSR	<i>Histoire et sociétés rurales</i>
RH	<i>Revue historique</i>
RHES	<i>Revue d'histoire économique et sociale</i>
RHMC	<i>Revue d'histoire moderne et contemporaine</i>

Préface

Ce livre est une version forcément abrégée d'une thèse de doctorat dite « nouveau régime », de néanmoins quelque 1200 pages, soutenue à Lyon en octobre 2005 avec la plus haute mention, car d'une qualité et surtout d'une maturité dignes des anciennes thèses d'État, un travail que le regretté Pierre Léon, grenoblois d'origine, naguère à l'origine des travaux de Robert Chagny, eût assurément aimé diriger et connaître. L'auteur y entreprend en effet une pesée globale des élites sociales de Grenoble – « une petite capitale provinciale de 23 000 habitants à la fin de l'Ancien Régime » – entre 1760 (choisie comme date origine de l'étude notamment en raison de bonnes sources fiscales) et 1848 (fin du régime électoral censitaire et avènement du suffrage universel). Dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, la domination de la noblesse y est écrasante, au plan économique – ce que montrent à l'envi successions ou apports dotaux –, au plan politique, par ses liens avec la Cour et surtout par l'exercice du pouvoir judiciaire dans les deux Cours souveraines provinciales (Parlement de Dauphiné et Chambre des comptes), au plan culturel par ce que Sylvain Turc appelle « les signes et les apparences du prestige », afin de toujours contenir les velléités d'ascension sociale des roturiers (notamment par l'achat des offices de secrétaires du Roi à la Chancellerie ou au Bureau des finances locaux) : double résidence urbaine et rurale, souscription (en 1771) à la Bibliothèque publique, participation majoritaire (avec le Clergé) à l'Académie delphinale fondée en 1780, contrôle jusqu'en 1770 du théâtre local et surtout sociabilité élitiste des salons à laquelle est cependant admis le docteur Gagnon, qui y entraîne parfois son petit-fils le jeune Henri Beyle.

La Révolution, contrairement aux affirmations péremptoires de Stendhal, ne changea pas « tout dans ces provinces reculées ». Certes, dès l'Assemblée de Romans, à la fin de 1788, la noblesse parlementaire sent le vent tourner : après l'élection des représentants du second ordre aux futurs États-généraux, tous libéraux, c'est-à-dire ralliés aux thèses de Mounier du vote par tête, elle « entre en dissidence » dès janvier 1789 en critiquant vertement « le despotisme de tous », inspiré par « une quantité de gens subalternes (notaires, avocats ou procureurs) qui après avoir créé la Constitution, sont entrés aux États (provinciaux) pour la faire exécuter ». Devant l'adhésion aux thèses égalitaires du Tiers de quelques membres (dont l'avocat général Savoye-Rollin, futur préfet et comte d'Empire), elle dénonce « les principes de démocratie, qui tendent à avilir les deux premiers Ordres et à détruire la monarchie ». Voilà qui augure mal de la suite. La noblesse subit donc violemment la remise en cause de la propriété seigneuriale par la paysannerie dauphinoise – la Grande Peur n'en est ici que le point culminant, avec 14 châteaux incendiés et 51 demeures saccagées – ; mais s'organise pour défendre l'opposition à la Constituante dans une société philanthropique, et dans les *Affiches de Dauphiné* ; se sent momentanément confortée par le retour de Mounier à Grenoble après le rejet du bicaméralisme et du veto royal illimité, ce qui ne fait qu'aggraver l'animosité des Patriotes locaux et pousse à l'émigration dès la fin de 1789 (voyez sur ce point le témoignage précieux de l'avocat Achard de Germane). La Constitution civile du Clergé, l'arrestation du roi à Varennes, puis la guerre et l'insurrection du 10 août précipitent « la disparition (provisoire, souligne l'auteur) des élites formées au XVIII^e siècle ». 254 Grenoblois émigrent au total (dont 179 anciens privilégiés), 125 sont déclarés « suspects » en avril 1793 par les représentants Amar et Merlino (un Grenoblois et un Lyonnais), et 46 aussitôt incarcérés, et cependant les effets de la Terreur y restent très limités. Le terrible Albitte se contente de démettre le maire Barral et d'expulser le président du département Falquet-Planta. « La faillite du mouvement fédéraliste à Grenoble dans les derniers jours de 1793 », nous explique l'auteur, « donne un coup de frein brutal à la Terreur » ; « Grenoble n'héberge ni commission militaire, ni tribunal révolutionnaire » – à la différence de Lyon. Certes, à l'instigation du parisien Chépy, président de la société populaire grenobloise à partir de brumaire an II, la ville subit une destruction systématique des emblèmes féodaux, et particulièrement du culte catholique (ce dont témoigne à nouveau le jeune Beyle, désireux de « déraciner le prêtreisme ») ; certes, plusieurs anciens parlementaires sont victimes de la Terreur (à Paris ou à Lyon). « Traumatisée, affaiblie, mais non décimée, l'aristocratie grenobloise entreprend dès 1793 de rétablir une domination compromise ». Bientôt « l'ordre napoléonien » y contribue efficacement, en dépit d'un ralliement du bout des lèvres au nouveau régime. La Restauration lui redonne enfin les conditions de sa prééminence. Or « l'étiollement progressif de la noblesse grenobloise », et



l'avènement, bien décrit par l'auteur, d'une bourgeoisie propriétaire bénéficiaire de la réorganisation administrative de la France révolutionnaire et impériale « jettent les bases de la société contemporaine ». Pour faire bref, l'Ancien Régime disparaît seulement à Grenoble autour de 1820.

Commence alors, au temps du libéralisme politique, ce que l'auteur nomme « la désagrégation des modes de domination de l'Ancien Régime » : le régime censitaire, fondé sur la hiérarchie fiscale reflet de la propriété foncière, et « le monopole bourgeois » des postes de responsabilités politiques (par la députation à Paris ou le pouvoir local à Grenoble) ; un début d'industrialisation (symbolisée par les figures de l'ingénieur Émile Gueymard, du banquier Henri Giroud, financier des forges d'Allevard, dont il prend le contrôle en 1831, avant sa faillite en 1840, propice à la reprise des forges par le négociant Eugène Charrière, ou encore du gantier Xavier Jouvin) ; les transformations urbaines, de nouvelles formes de sociabilité (le cercle cher à Maurice Agulhon), de loisirs (les « promenades » dans et hors la ville, en particulier en Chartreuse), d'éducation des enfants (dans laquelle l'épouse et mère joue un rôle désormais déterminant), tout contribue à constituer un « espace social et mental bourgeois » excellemment décrit par l'auteur. Les Grenoblois, anciens ou nouveaux, seront naturellement friands de maintes anecdotes puisées aux meilleures sources, des correspondances privées aux écrits intimes de Stendhal. Les autres, dont je suis, apprécieront surtout les qualités de maîtrise des sources et d'écriture auxquelles on reconnaît le talent d'un grand historien.

Serge Chassagne,
professeur émérite d'histoire moderne, Université Lumière-Lyon II,
ancien président (1999-2006) de la 22^e section du Conseil national des Universités.

Avant-propos

Menée de front avec l'exercice presque quotidien et souvent harassant du métier de professeur de lycée, la rédaction de ce livre d'histoire n'aurait pas abouti au résultat que l'on va découvrir sans le soutien de quelques personnes. C'est vers elles, en premier lieu, que vont mes pensées.

Durant ces longues et parfois difficiles années d'investigation et de réflexion, le professeur Chassagne m'a toujours prodigué une aide et des conseils scientifiques aussi précis que précieux, tout en me laissant la plus grande latitude dans la conduite du dépouillement des sources et la détermination des axes de recherche. La thèse à l'origine de ce travail lui doit son existence, car ses encouragements et la patience dont il a fait preuve face à la lenteur de mes avancées m'ont convaincu de persévérer dans la voie que je m'étais fixée dès l'abord. Qu'il trouve dans ces brèves lignes l'expression d'une sincère gratitude. La bienveillance, les critiques avisées et les remarques judicieuses des historiens aguerris du jury, MM. les professeurs Chaline, Favier, Figeac et Pinol, lors de la soutenance de la thèse devant l'Université Lumière-Lyon II, m'ont été une aide décisive quand il s'est agi, tâche ardue s'il en est, de transformer une thèse en livre; René Favier, en particulier, a grandement facilité l'édition de cet ouvrage en l'accueillant dans la collection qu'il dirige aux Presses Universitaires de Grenoble et en sachant déceler les imperfections d'un manuscrit en gestation. Je souhaite que ces quelques mots témoignent de la reconnaissance que j'éprouve à leur égard.



Je ne peux oublier non plus les personnels des divers dépôts d'archives de Grenoble qui ont guidé le néophyte que j'étais dans le dédale des séries documentaires de l'Ancien Régime, de la Révolution et du premier XIX^e siècle. Aux Archives départementales de l'Isère, le regretté Yves Soulinges m'a fait bénéficier de sa connaissance intime des institutions et des archives familiales du Dauphiné. Que l'on voie dans ces quelques mots un bien modeste hommage à sa mémoire. À la Bibliothèque municipale de Grenoble, Yves Jocteur-Montrozier, Marie-Françoise Bois-Delatte et leurs collaboratrices n'ont ménagé ni leur peine ni leurs compétences pour répondre à mes innombrables questions sur le Fonds dauphinois et simplifier la consultation de documents peu accessibles ou peu connus. Je les en remercie avec la plus grande sincérité.

En dernier lieu, l'ultime mise au point de cet ouvrage doit beaucoup aux relectures patientes et rigoureuses d'Anne Delahaye et à la coordination éditoriale pleine de sang-froid d'Emmanuelle Le Maréchal : je les remercie de leur obligeance dans ces lignes trop brèves.

Comme le veut la tradition et comme l'exigent désormais les contraintes éditoriales, une partie importante des annexes, de la recension des sources, de la bibliographie et des notes critiques a été supprimée, de même que certaines analyses. Tout lecteur qui désirerait des informations complémentaires, et notamment les références des ouvrages relatifs à la méthodologie de l'histoire sociale, a la possibilité de consulter la version originale de la thèse, qui est déposée à la Bibliothèque municipale de Grenoble et à la bibliothèque universitaire de l'Université Lumière-Lyon II. Par convention, le lieu d'édition n'est pas indiqué dans les références bibliographiques quand il s'agit de Paris. La date d'édition est celle de l'ouvrage utilisé ; on peut se référer à la bibliographie de l'ouvrage pour connaître l'année de parution de l'édition originale, citée alors entre parenthèses.

Introduction*

Le 14 avril 1760, au printemps de l'année et des Lumières grenobloises, Pierre Émé de Guiffrey de Monteynard, marquis de Marcieu, gouverneur de Grenoble et du bailliage du Grésivaudan, épouse Françoise de Prunier, fille du comte de Saint-André et marquis de Virieu. Six semaines plus tard, le 1^{er} juin, le marquis et la marquise font une entrée solennelle dans la ville de Grenoble et reçoivent les manifestations de la ferveur populaire ; des réjouissances publiques accompagnent le spectacle que les époux donnent d'eux-mêmes lors d'un parcours rituel qui se veut le reflet du cérémonial de cour¹. Les clauses juridiques de l'union révèlent, tout autant que le système de représentations à l'œuvre lors de l'entrée du gouverneur, les arcanes de la haute société locale. Le contrat de mariage passé entre les deux lignages de la haute aristocratie dauphinoise manifeste en effet l'éclat de la noblesse grenobloise et marque l'apogée de sa puissance. Dans l'hôtel grenoblois du comte de Saint-André se retrouvent, pour authentifier l'acte notarial, d'illustres membres de la meilleure société provinciale et locale. Aux côtés des signatures des parents des époux se lisent celles des membres d'augustes maisons, comme les Vaulx, les Sassenage, les Tencin, les Chaponay, les Bardonnenche, les Pina, les Sayve d'Ornacieux ; le paraphe du comte de Brison, baron des États de la province de Languedoc, oncle maternel par alliance de l'épouse, figure en bonne place dans l'océan des noms les plus distingués, entouré de ceux du marquis de Chaponay et de sa fille, la comtesse de Brison, née Françoise de Chaponay².

* Cet ouvrage constitue la version allégée et en partie remaniée d'une thèse de doctorat d'histoire préparée sous la direction du professeur Serge Chassagne et soutenue en octobre 2005 devant l'Université Lumière-Lyon II. Elle avait pour titre *Les Élités grenobloises de 1760 à 1848. Recherches sur un groupe social en transition*.

1 Archives municipales de Grenoble (désormais : AM Grenoble), CC 1 114.

2 Archives départementales de l'Isère (désormais : AD 38), 3 E 1 433/5.

Jusqu'en 1820 au moins, les contrats de mariage conclus au niveau supérieur de la société grenobloise unissent dans une large majorité deux rejetons des grandes familles de la noblesse dauphinoise.

Tout autres apparaissent les réseaux de l'influence à Grenoble si l'on se tourne maintenant vers le milieu du XIX^e siècle, qui marque la fin de l'ère pré-industrielle dans la région grenobloise. Les contrats de mariage des familles les plus en vue, et dont les filles sont dotées à une hauteur supérieure à 100 000 francs, indiquent tous que c'est désormais la bourgeoisie qui occupe les places stratégiques de l'espace social. En 1846, Sébastien-Alexandre Trinché, juge au tribunal de Saint-Marcellin, fils d'un conseiller honoraire à la Cour royale de Grenoble, petit-fils d'un notaire rassembleur de terres sous la Révolution et l'Empire, épouse Marie-Anne Piat Desvial, également fille d'un conseiller à la Cour. L'année suivante, un receveur de l'Enregistrement, Charles Durand, fils de négociant, s'unit à Angèle Gros, issue et héritière de cette vieille bourgeoisie parvenue à un degré honorable de prestige sous l'Ancien Régime, dont Jean-Pierre Chaline a montré naguère toute la place dans la société rouennaise post-révolutionnaire. En 1848 enfin, la propre sœur d'Angèle, Anne-Rose-Caroline, fille de propriétaire, épouse le négociant et fils de négociant Henri Vallier, reproduisant une fois encore l'ancienne tradition de l'union entre la rente foncière et le négoce – soit celle des Perier, des Teissère, des Duchesne ou des Beyle³.

Alexis de Tocqueville aurait-il vu juste, lui qui ne cessa de s'interroger sur la dialectique qui unissait l'Ancien Régime et la Révolution ? En adepte (pionnier !) de la longue durée et familier des visions élargies qui permettent d'embrasser d'un même regard le brillant du règne de Louis XV et les révolutions du premier XIX^e siècle, le froid raisonneur normand propose en une intuition foudroyante, une lecture attirante du changement social au temps de Stendhal. En quelques phrases, un éminent représentant de l'ancienne noblesse souligne la dislocation irréversible de la société d'ordres comme ses conséquences historiques :

Notre histoire, de 1789 à 1830, vue de loin et dans son ensemble, m'apparaissait comme le tableau d'une lutte acharnée qui s'était livrée pendant quarante et un ans entre l'ancien régime, ses traditions, ses souvenirs, ses espérances et ses hommes représentés par l'aristocratie, et la France nouvelle conduite par la classe moyenne. 1830 me semblait avoir clos cette première période de nos révolutions ou plutôt de notre révolution, car il n'y en a qu'une seule, révolution toujours la même à travers des fortunes et des passions diverses, que nos pères ont vu commencer et que, suivant toute vraisemblance, nous ne verrons pas finir. Tout ce qui restait de l'ancien régime fut pour jamais détruit⁴.

3 AD 38, 3 E 8 383, 9 754 et 9 756.

4 Alexis de Tocqueville, *Souvenirs*, Gallimard, 1999, p. 12-13.

Les analyses rigoureuses du petit-fils de Malesherbes n'ont pas été les seules à tenter de voir clair dans la naissance confuse et surchargée d'événements de la civilisation moderne. D'une manière plus subjective, mais non moins pertinente, François-René de Chateaubriand a « fait de l'histoire » et « la pouva(i) écrire » au crépuscule de l'Ancien Régime. Comme Tocqueville, comme Stendhal, il « s'est rencontré entre deux siècles, comme au confluent de deux fleuves ; (il) a plongé dans leurs eaux troublées, (s')éloignant à regret du vieux rivage où (il est) né, nageant avec espérances vers une rive inconnue »⁵. Chateaubriand est ce « nageur entre deux rives »⁶ qui traverse en observateur et en acteur une ère d'instabilité dans laquelle le temps s'accélère. Tous ces hommes, somme toute, commencent leur vie d'adulte dans un moment de rupture qui inaugure un monde social radicalement nouveau, entre Ancien Régime et Révolution, entre traditions et modernité.

Si ces ruptures concernent l'ordre social dans son ensemble, elles affectent au premier chef les milieux dominants, puisqu'ils forment la pierre angulaire de la structure sociale et les garants de l'ordre social. Les transformations et les adaptations des élites nationales et européennes lors du « siècle des révolutions » peuvent dès lors se cristalliser en un objet historique pertinent à la forte valeur heuristique. La dislocation progressive, mais rapide à l'aune de la durée de l'époque moderne, de la hiérarchie sociale de la France d'Ancien Régime, la fin de la domination multi-séculaire de la noblesse sur le « peuple » de Michelet et l'émergence d'une société de classes constituent des questions historiques majeures et souvent débattues. Malgré le prolongement d'évolutions entamées au XVIII^e siècle, les deux premiers ordres du royaume perdent en quelques décennies, parfois en quelques années, une position hégémonique et leur rôle de modèle social qui paraissaient ancrés au plus profond de la société française. Comment parvenir à fournir quelques éléments de réponse à une question aussi vaste ? Choisir d'étudier, entre Louis XV et la Seconde République, les élites d'une ville moyenne de province dans laquelle se déroulent les prodromes de la Révolution française nous a semblé l'une des solutions possibles pour aborder un problème qui fut et est encore l'objet d'un débat historiographique intense et d'une grande complexité. La recherche historique a cependant trop souvent préféré les interprétations, les affirmations générales, aux monographies locales embrassant la totalité des milieux supérieurs. L'histoire sociale des noblesses et des notabilités à la fin de l'ère pré-industrielle méritait d'être mieux connue à l'échelle locale.

5 Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2002, II, p. 936.

6 Marc Fumaroli, *Chateaubriand. Poésie et terreur*, Éditions de Fallois, 2003, p. 9. Sur le rapport au temps et à l'histoire de ce gentilhomme, né en 1768, et « vaincu de la Révolution », voir François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Seuil, 2003, p. 77-92.



Dans l'histoire de la France moderne et contemporaine, l'étude des groupes dirigeants et des élites constitue depuis cinq décennies un domaine actif, largement parcouru et balisé, et dont les perspectives sont constamment renouvelées⁷. Durant cette période, les études quantitatives, les monographies locales ou familiales, les enquêtes prosopographiques ou les biographies, mais également d'innombrables analyses des pratiques culturelles, des formes de sociabilité et des réseaux sociaux se sont multipliées. À l'heure actuelle, l'abondance des références bibliographiques disponibles traduit une dynamique de recherche puissante. Il faudra savoir l'utiliser et en tirer profit sans pour autant se laisser écraser par l'inépuisable fonds de résultats à notre disposition.

L'histoire des groupes sociaux dominants s'enracine dans les débats historiographiques qui ont entouré le développement de l'histoire sociale depuis 1950. Elle demeure encore aujourd'hui, en effet – on l'oublie trop –, indissociable d'une réflexion d'ensemble sur la société. De l'entre-deux-guerres à 1970, un petit nombre de chercheurs ont posé les premiers jalons d'une histoire sociale des élites en établissant des objectifs et des méthodes d'analyse, en décrivant et en classant de nouvelles sources, en lançant des enquêtes globales ou en rédigeant les premières synthèses. Dans les années 1930 et 1940, les travaux pionniers de Georges Lefebvre, dans lesquels place est faite aux structures sociales et aux groupes dominants, lancent un mouvement que plus rien n'a arrêté. Dans son sillage, des historiens entament à partir du milieu des années 1950 l'étude approfondie et systématique des structures sociales, dépassant l'étude descriptive pour jeter les bases de ce que l'on appelle désormais la macro-histoire sociale. Camille-Ernest Labrousse eut une influence déterminante dans cette rupture historiographique. En tant qu'homme de programme, il donna une impulsion forte et durable à l'analyse des groupes dominants, notamment en recensant et en montrant les richesses des sources désormais classiques de l'histoire sociale telles que les documents fiscaux ou démographiques, voire les listes électorales. Par ailleurs, Labrousse dirigea ou

7 Pour un bilan d'ensemble sur l'histoire sociale des élites, voir Christophe Charle, « Où en est l'histoire sociale des élites et de la bourgeoisie ? Essai de bilan critique de l'historiographie contemporaine », *Francia. Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte. Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris*, band 18/3 (1991), 19/20 Jahrhundert Histoire contemporaine, Jan Thorbecke Verlag Sigmaringen, p. 123-134 ; Claude-Isabelle Brelot, « Les élites. Histoire sociale du XVI^e siècle à nos jours », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 3-4, 1998, p. 79-94 ; Yves Durand, *La Société française au XVIII^e siècle. Institutions et société*, SEDES, 1992, p. 3-117. S'agissant des élites urbaines, voir d'abord Philippe Dollinger, Philippe Wolff, *Bibliographie d'histoire des villes de France*, Klincksieck, 1967 ; Jean Meyer, Jean-Pierre Poussou, *Études sur les villes françaises. Milieu du XVII^e siècle à la veille de la Révolution française*, SEDES, 1995, p. 329-386 ; Isabelle Backouche [édition préparée par], *L'Histoire urbaine en France : Moyen Âge – XX^e siècle. Guide bibliographique, 1965-1996*, L'Harmattan, 1998.

inspira une série de grandes thèses d'histoire sociale qui dessinèrent un visage neuf des groupes sociaux supérieurs, étudiés dans le cadre local, sur le temps long et grâce aux méthodes quantitatives, telles celles de Pierre Goubert, d'Adeline Daumard, tout comme celles de François Bluche, Jean Nicolas, André-Jean Tudesq et Jean-Pierre Chaline. L'œuvre d'Adeline Daumard, surtout, fait date et marque une rupture en tant que premier tableau de la classe dirigeante nationale au sortir de la Révolution française. L'auteur aboutit à des conclusions solides et vigoureuses tendant à montrer que la bourgeoisie est loin de former un groupe homogène et qu'elle se caractérise par une forte hiérarchie interne⁸.

Toujours dans la perspective définie par Ernest Labrousse, des monographies locales accordant une place éminente aux groupes dominants voient le jour dans les années 1960 et 1970 telles celles d'Odette Voilliard, de Régine Robin, de Paul Bois ou de Maurice Agulhon. Durant la même période, la publication d'une série d'études touchant aux biens et aux niveaux de fortune des différents groupes sociaux des grandes villes françaises – Paris, Lille, Bordeaux et surtout Toulouse et Lyon – contribuent à apporter un éclairage nouveau sur les structures internes des franges supérieures de la société. La rédaction collective à partir de 1970 de la monumentale *Histoire économique et sociale de la France* sous les auspices de Fernand Braudel et d'Ernest Labrousse marque le terme d'une première phase de l'histoire des élites et un point d'aboutissement.

Pour autant, cette phase initiale de la recherche avait privilégié l'étude sérielle, le dévoilement des structures, les déterminismes socio-économiques, les monographies locales, le tout culminant dans la querelle des « ordres » et des « classes ». Les individus et leurs discours, leurs trajectoires sociales, leurs intérêts matériels et symboliques, les pratiques et la sociabilité culturelles constituaient autant de thèmes que les chercheurs n'abordaient pas, ou peu. La fin des années 1960 et le début des années 1970 marquent les débuts d'un profond renouvellement de l'histoire sociale et la contestation des méthodes quantitatives que l'école historique de Labrousse privilégiait. Par ricochet, c'est toute l'histoire des milieux dominants qui se tourne vers d'autres champs d'études et met en place des cadres de recherches plus précis, et qui vont au-delà de la simple description des sociétés et des populations urbaines. Désormais, la notion parétienne d'élite s'impose, au pluriel comme au singulier, et fait pièce aux concepts d'ordre et de classe. Dès la fin des années 1960, la société n'est plus perçue comme une structure ou une superstructure, mais comme une succession de « recoupements » et de « hiérarchies parallèles », et donc, selon l'expression d'Adeline Daumard, comme « une société

8 Signalons également la thèse inachevée de François Furet sur la bourgeoisie parisienne au XVIII^e siècle, qui conduisit son auteur à renouveler de fond en comble les interprétations canoniques de la Révolution française.

d'élites»⁹. Une ou deux décennies plus tard, ce sont les paradigmes même de l'histoire structurale et globale qui sont soumis à une forte critique. Désormais, une « autre histoire sociale » semble permise¹⁰.

Parallèlement – il y a bien une conjoncture historiographique –, autour des travaux de François Furet, de Denis Richet et de Guy Chaussinand-Nogaret, des discussions animées portent sur le sens à donner à la Révolution française. Elles permettent l'introduction, puis l'acclimatation, du terme d'élite dans le discours historique. Pourtant, vivement défendus par Michel Vovelle et les historiens imprégnés de marxisme qui niaient l'unité de l'aristocratie française à la veille de la Révolution et « l'identité culturelle »¹¹ qui existait entre l'élite roturière et le second ordre, les termes de noblesse et de bourgeoisie ne disparaissent pas du vocabulaire des chercheurs, mais viennent au contraire nourrir le débat idéologique et historique¹². La notion d'élite est pourtant neuve et offre le mérite de détacher l'histoire révolutionnaire de l'antagonisme marxiste entre le mérite et la naissance. Le terme ne fait néanmoins que recouvrir des catégories sociales déjà connues tout en donnant trop de poids à l'hypothèse de l'unité des élites au tournant des Lumières. Une étape, toujours est-il, est franchie dans ces années-là. La table ronde organisée en 1979 à l'initiative de cinq chercheurs dans le cadre des travaux de l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine sur la *Prosopographie des élites françaises (XVI^e-XX^e siècles)*, qui aboutit l'année suivante à la rédaction d'un guide de recherche, entérine l'orientation nouvelle prise par la recherche en constituant solidement un chantier historique novateur.

Un nombre très important de travaux individuels ou collectifs sont issus de cette inflexion nouvelle donnée à la recherche universitaire. Les méthodes prosopographiques, qui se fondent sur l'hypothèse que les milieux dominants ne forment pas des groupes homogènes, mais un ensemble éclaté à l'évolution et aux rôles très divers, occupent le devant de la scène. La grande enquête nationale de Louis Bergeron et de Guy Chaussinand-Nogaret sur les notables du Premier Empire élargit de manière considérable le champ de l'histoire des élites en insistant sur la survie du patriciat et des aristocraties d'Ancien Régime dans la société nouvelle.

9 Ernest Labrousse, Daniel Roche, dir., *Ordres et classes. Colloque d'histoire sociale de Saint-Cloud*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, p. 220. Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie de l'ouvrage pour toutes les références des travaux classiques présentés dans cette introduction.

10 Christophe Charle, dir., *Histoire sociale, histoire globale?*, MSH, 1993; Jacques Revel, dir., *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Seuil/Gallimard, 1996; Gérard Noiriel, *Sur la « Crise » de l'histoire*, Belin, 1996; Bernard Lepetit, dir., *Les Formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Albin Michel, 1995.

11 Guy Chaussinand-Nogaret, *Une Histoire des élites (1700-1848). Recueil de textes présentés et commentés*, Paris-La Haye, Mouton, 1975, p. 265.

12 Michel Vovelle, « L'élite ou le mensonge des mots », *AESC*, 1974, 1, p. 49-72.

Conjointement, les chercheurs ont investi de nombreux domaines de recherches inédits que l'on peut regrouper en trois ensembles. De très loin, domine l'analyse des élites économiques et des bourgeoisies industrielles et, par contrecoup, du développement capitaliste en France. Les thèses de Louis Bergeron, de Serge Chassagne, de Romuald Szarmkiewicz, et celles plus récentes d'Olivier Pétré-Grenouilleau et de Nicole Verney-Caron, pour ne citer que des travaux touchant à la fin de l'Ancien Régime et au premier XIX^e siècle, ont montré la diversité des élites productives et financières. Toutes ces recherches ont soulevé des questionnements féconds sur les origines des élites du profit, sur la nature exacte de leur rôle dans l'essor industriel ou sur l'absence de fusion entre leurs différentes composantes.

Le second secteur dynamique de l'histoire actuelle des élites est celui de l'histoire des noblesses¹³. Depuis 1980, les thèses et les travaux se sont multipliés à la suite des travaux pionniers de Jean Meyer, de Michel Denis, de Ralph Gibson et de David Higgs, qui laissaient déjà entrevoir que la noblesse française était une « nébuleuse complexe »¹⁴. Au risque de simplifier, on peut constater que deux ensembles régionaux ont concentré les investigations : la façade atlantique, dont Robert Forster, Jean Meyer, Michel Nassiet et Michel Figeac ont éclairé l'histoire sociale ; l'est de la France avec des études sur la Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, mais aussi la Somme et la Normandie¹⁵. L'intérêt de ces recherches est grand pour nous, puisqu'elles adoptent un cadre chronologique peu fréquent dans l'historiographie en embrassant, pour la plupart, à la fois l'Ancien Régime et les premières décennies du XIX^e siècle. En parallèle, des historiens ont éclairé de larges pans de l'histoire des grands lignages aristocratiques du royaume, en particulier ceux des Caffarelli, des Bourbon-Penthièvre, des princes de Wagram, ou encore des Beauharnais ou des Lur-Saluces d'Yquem. Plus récemment, Bertrand Goujon a rappelé avec une grande finesse que les études régionales et nationales, ainsi que les monographies que nous venons de mentionner, présentent l'inconvénient majeur d'ignorer presque totalement la haute noblesse et ce qui forme sa singularité, à savoir « la multiplication des implantations et le cumul des sentiments d'appartenance » comme « des stratégies d'insertion qui en découlent »¹⁶. Constatant

13 Voir deux bilans récents : Claude-Isabelle Brelot, « Où en est l'histoire des noblesses ? », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, Université Lumière-Lyon II, 1995, 4, p. 3-12 ; Suzanne Fiette, *La Noblesse française des Lumières à la Belle Époque. Psychologie d'une adaptation*, Perrin, 1997. Pour l'époque moderne, voir le dossier « Les noblesses à l'époque moderne », *RHMC*, 46, t. 1, janv.-mars 1999.

14 C.-I. Brelot, art. cité, p. 6.

15 Les recherches de Mathieu Marraud font figure d'exception : Mathieu Marraud, *La Noblesse de Paris au XVIII^e siècle*, Seuil, 2000.

16 Bertrand Goujon, *Entre Cosmopolitisme, insertions nationales et ancrages locaux, l'aristocratie au XIX^e siècle : la maison d'Arenberg (1820-1919)*, thèse pour le doctorat d'histoire, Université Lumière-Lyon II, 2006, p. 13.



ce vide historiographique, cet auteur a ainsi pu livrer une étude magistrale de la maison d'Arenberg au XIX^e siècle, soit de l'un des plus prestigieux lignages de la haute aristocratie internationale – ou cosmopolite.

Fort logiquement, de la large place faite à l'étude des noblesses moyennes ne pouvait s'ensuivre que des lacunes profondes à propos de la connaissance scientifique des milieux bourgeois français, en particulier à l'échelle d'une ville ou d'une région. En effet, l'étude fouillée des bourgeoisies rouennaises, que nous devons à Jean-Pierre Chaline, mise à part, il faut bien reconnaître que l'historiographie des élites bourgeoises locales et nationales n'a attiré que peu de chercheurs ; beaucoup, rappelons-le, ont privilégié des approches fondées sur des groupes professionnels ou des types d'activité économique. Ainsi, ce sont surtout les pays européens voisins de la France qui ont fait preuve d'un grand dynamisme historiographique. En Suisse et en Allemagne, par exemple, des historiens se sont penchés sur la question de l'émergence et des modalités de la domination bourgeoise dans l'Europe du XIX^e siècle. Faisant œuvre de pionnier et de comparatiste émérite, Jürgen Kocka a dirigé une monumentale étude destinée à mettre en lumière les moyens que les bourgeoisies européennes ont mobilisés pour édifier une société reconnaissant leur suprématie, y compris leur relation si particulière à l'État. La thèse de Philipp Sarasin, qui s'inscrit parfaitement dans cette perspective, s'attache à montrer comment l'hégémonie progressive de la bourgeoisie sur la ville de Bâle dans la seconde moitié du XIX^e siècle s'est édifiée en grande partie sur une utilisation sociale des représentations, des symboles et des pratiques culturelles. Celle d'Olivier Perroux, qui porte sur les élites bourgeoises de Genève de 1814 à 1914, forme l'envers et le complément de la précédente en nous révélant comment, malgré les bouleversements politiques de 1846, les anciennes élites ont su s'adapter aux temps nouveaux, à la modernité, et maintenir leur puissance, notamment en se ralliant au libéralisme économique.

Soulignons en dernier lieu que les élites des couches supérieures de l'État ont également attiré l'attention de nombre d'historiens qui se consacrent à la période placée au tournant du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle. À une époque récente, à la suite des recherches de François Bluche sur les magistrats du Parlement de Paris, des chercheurs tels que William Doyle, Monique Cubells, Olivier Chaline ou, plus récemment, dans le sillage de Jean-Claude Waquet, Christophe Charle, Colette Brossault, Dominique Chagnollaud, et d'autres, se sont attachés à l'étude du personnel des centres décisionnels de l'appareil d'État et des structures administratives d'exécution pour le siècle des Lumières et la première moitié du XIX^e siècle. Par comparaison, le personnel politique et les milieux gouvernants – il est vrai souvent confondus avec ceux de l'administration – nous restent en grande partie inconnus,

notamment au niveau local, puisque si les ducs et pairs de l'époque moderne, le personnel ministériel, les maires et les conseillers généraux ont fait l'objet d'investigations poussées, ces dernières n'ont été menées qu'à l'échelon national.

Si l'on considère à présent l'histoire sociale de Grenoble aux époques moderne et contemporaine, un survol rapide de la bibliographie disponible permet de constater l'existence d'importantes lacunes historiographiques, tant thématiques que chronologiques : l'historiographie locale s'est focalisée sur le Parlement de Dauphiné et ses parlementaires, mais trop d'éléments de la structure sociale demeurent méconnus ou dans l'ombre. À ce jour, aucune vision d'ensemble n'est disponible sur la société grenobloise des XVIII^e et XIX^e siècles malgré la somme d'informations contenues dans les études précises, mais ponctuelles, de Pierre Barral, de Jésus Ibarrola, de Philippe Vigier et de Jean-Guy Daigle, qui concernent toutes, d'ailleurs, des périodes postérieures à la monarchie censitaire. Nulle étude, non plus, n'a pour l'heure abordé l'évolution des élites locales sous l'angle de la longue durée, ni ne les a examinées à travers le prisme des niveaux de richesse, des formes du pouvoir, des réseaux familiaux et culturels. Nous ne disposons pas non plus, pour les groupes sociaux tenant le haut du pavé, de vision globale, puisque l'*Histoire de Grenoble* publié en 1976 chez Privat, indispensable pour la connaissance de la ville et des événements marquants de son histoire, n'apporte que peu d'éclairages sur les notables. Dans les trois décennies suivantes, des efforts ponctuels furent effectués, qui aboutirent à la rédaction de mises au point solides, mais cantonnées à la période moderne et pré-révolutionnaire. Les monographies familiales, les biographies, ou les études consacrées à tel ou tel groupe de notables sont encore plus rares malgré les pistes esquissées par Jean Égret sur les milieux parlementaires et les remarquables études consacrées à la dynastie des Perier et aux familles Dolle et Raby.

La thèse de René Favier analysant le réseau des villes du Dauphiné aux deux derniers siècles de l'époque moderne, parue en 1993, marque cependant une rupture en apportant un nombre considérable d'informations sur les sociétés urbaines et en particulier sur celle de la capitale provinciale. Les hiérarchies sociales, les niveaux de richesse et les formes de la culture apparaissent clairement, donnant l'image d'un dynamisme urbain qui n'existait pas dans les autres villes du Dauphiné. Dans les années suivantes, le souhait du regretté Yves Soulinges, alors directeur des Archives départementales de l'Isère, de voir s'élaborer la construction d'une véritable prosopographie des élites d'Ancien Régime devait être entendu et exaucé¹⁷.

17 Yves Soulinges, « Discours de réception. Hommage au comte Oronce de Galbert et pour une prosopographie des élites d'Ancien Régime », *BAD*, 10^e série (désormais notée s.), 6^e année (désormais a.), 7, nov.-déc. 1993, p. 145-154.

Les travaux de Jérôme Froger d'abord, sur le personnel politique des communes du district de La Tour-du-Pin pendant la Révolution, puis, de manière magistrale, les travaux de Clarisse Coulomb ayant trait à la société parlementaire dauphinoise du XVIII^e siècle, ont enrichi considérablement notre connaissance des élites administratives et juridiques de la région grenobloise.

La présente recherche prend place dans la perspective historiographique dessinée au travers des observations qui précèdent. Elle se justifie à l'aune des lacunes de l'histoire locale, mais aussi par l'absence, sur la longue durée, de travaux d'histoire sociale portant sur la crise des élites aux XVIII^e et XIX^e siècles et la persistance – réelle ou imaginée, il faudra en discuter – des aristocraties d'Ancien Régime dans la société française post-révolutionnaire. Certes, les historiens commencent à bien connaître, à travers quelques cas, le processus et les caractéristiques de l'adaptation ou du déclin de la noblesse face aux nouvelles conditions politiques et sociales. Pour autant, reprendre à propos des notables le programme ancien d'Ernest Labrousse qui visait à étudier chaque groupe dominant en relation avec ses concurrents, de manière globale, ne semble pas vain dans un moment où la recherche privilégie les méthodes de la micro-histoire et multiplie les études prosopographiques comme les biographies individuelles – dont la prolifération ne peut laisser d'inquiéter.

Notre recherche s'est ainsi fixée un triple objectif. Délaissant la voie d'une analyse approfondie des structures sociales, nous nous attacherons dans un premier temps à identifier et à repérer les élites dans la société grenobloise du temps tout en saisissant les formes et les fondements de leur emprise humaine, économique et sociale sur les individus et la vie collective. Les questions de la composition, de la fusion et de la diversité des élites avant et pendant les révolutions du XIX^e siècle se poseront dans toute leur ampleur. On pourra alors, en fin de compte, déboucher sur l'analyse du rôle des notables dans l'évolution de la société grenobloise depuis le règne de Louis XV jusqu'à la Révolution de 1848. La « persistance »¹⁸ des formes sociales de l'Ancien Régime au cœur même du XIX^e siècle, à travers la permanence du magistère de la noblesse ou le triomphe des dynasties bourgeoises des Lumières, constitue un second axe de notre questionnement. À partir des années 1750-1760, une société nouvelle naît dans la crise politique française, puis se prolonge au-delà des révolutions du XIX^e siècle¹⁹. Est-ce vrai à Grenoble? Les facteurs de continuité l'ont-ils emporté au point de retarder cette évolution constatée dans d'autres lieux et d'autres cités du royaume? Ce serait bien là alors une singularité, et non la Révolution, dont il reste à définir les modalités, à cerner les effets et les ressorts. Le dernier point de notre interrogation initiale découle du second et l'approfondit.

18 Arno Mayer, *La Persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Flammarion, 1990.

19 Denis Richet, *La France moderne. L'esprit des institutions*, Flammarion, 1980.



Il s'agirait dès lors de relire l'histoire des révolutions à Grenoble (la Révolution française, mais également la Révolution industrielle) et de leurs effets sociaux au miroir de l'histoire des notables grenoblois, d'estimer le poids des facteurs et des acteurs du mouvement social. Sont-ils battus en brèche par les forces traditionnelles qui pourtant refusèrent la Révolution ? Qu'en est-il de l'immersion de la ville dans le processus de l'industrialisation, encore inexistante en 1760, voire en 1790 selon Pierre Léon ? Peut-être faudra-t-il constater que la « bourgeoisie », le « capitalisme » chers à Werner Sombart ont dû attendre la fin de l'Ancien Régime économique pour s'élancer, puis s'ancrer, dans la cité dauphinoise.

À travers la profusion des interrogations qui se faisaient jour au fur et à mesure de l'avancement de nos recherches et des innombrables dossiers d'archives disponibles, notre sujet initial s'est élargi et a pris une dimension imprévue. Tout au long de l'analyse d'un siècle de l'histoire d'une ville dont les historiens se sont désintéressés, à tort croyons-nous, la réflexion s'est heurtée à autant d'obstacles qu'elle a rencontré de filons prometteurs. Tout ne fut donc pas résolu. Du moins, avec les moyens du bord, aura-t-on tenté l'aventure d'une authentique et sincère histoire économique et sociale. Le temps perdu, bien sûr, ne fut pas retrouvé, mais la culture moderne, la nôtre, que la modernité balaie souvent au nom de sa propre origine et de ses valeurs fondatrices, méritait que l'on s'arrête sur sa mémoire et son archéologie. C'est seulement en payant le prix, que beaucoup jugent trop élevé, d'une recherche approfondie et de longue haleine, que le présent prend toute sa saveur, et tout son sens.